

Informations générales :

Il est ouvert à toutes les familles. Au moins un adulte avec 1 à 4 enfant(s), âgé(s) de plus de 7 ans le jour de l'épreuve, licencié(s) ou non.

Les activités proposées le jour du Raid, sont la course à pied, la course d'orientation (en partenariat avec le club ECHO73), et un parcours aventure (avec le Bureau des guides). L'inscription donne le droit à la pratique des activités encadrées par des professionnels, des animations culturelles, à une collation et une tombola.

Le Raid des Familles se déroulera à allure libre avec toutefois un délais à respecter : tous les participants doivent être arrivés au plus tard à 17h30 place de la Mairie.

En cas de mauvaises conditions météorologiques et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou de l'annuler.

Le départ et l'arrivée de l'épreuve sont fixés place de la Mairie.

Nombre de coureurs :

Le nombre de participants accepté pour cette première édition est fixé à 50 équipes (Une famille = une équipe) maximum et à 10 équipes minimum.

Classement : Aucun classement ne sera effectué pour le Raid des Familles.

Récompenses : A l'issue du Raid, un tirage au sort sera établi (Un séjour offert par la résidence Alpes Roc pour quatre personnes et de nombreux autres lots à gagner).

Balisage :

Le parcours de la course à pied est parfaitement matérialisé par des rubalises.

Pour la course d'orientation, une carte avec la localisation des balises sera fournie à chaque groupe.

Assurance :

L'organisation possède une assurance responsabilité civile souscrite auprès de SMACL. Les coureurs licenciés devront présenter leur licence avant la course. Il est imposé à chaque concurrent d'être en possession d'une assurance couvrant d'éventuels frais de recherche et de rapatriement. Pour ceux qui n'en possèderaient pas, Il est possible de souscrire sur place une assurance de 48 heures auprès du Club Alpin Français (à signaler sur le bulletin d'inscription).

Equipement :

Il est vivement conseillé aux participants de se munir des articles suivants : sac à dos, réserve d'eau d'1 litre minimum par personne et d'un téléphone portable.

Après le Raid :

Pot d'amitié et tombola.

Abandon :

Les membres des familles doivent signaler leurs abandons aux organisateurs du Raid.